



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 11.12.2024. Heure : 14h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Dominique POGGI ; Alexia ZANETTACCI ; Ange SUSINI ; Vannina NEGRONI-DESINI.

Représentés : Jean-Paul PAOLI a donné une procuration à Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI.

Secrétaire de séance : Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, huit élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2024/48 Décision modificative budget M57 (feuillet annexe : décision modificative) : adoptée.
- Délibération n°2024/49 Portant fixation des contre-valeurs au titre des redevances liées à la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectifs : adoptée.
- Délibération n°2024/50 Tarifs port 2025 (feuillets annexes : tarifs portuaires pour l'année 2025) : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen des délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Le Maire : Un capitaine de corvette souhaite organiser une commémoration devant la stèle Casabianca le 07 mai 2025 en associant les communes de Piana et Marignana.

La route du Morru qui fait actuellement partie du domaine privé de la commune doit être classée dans le domaine public.

Des poteaux incendie doivent être installés dans plusieurs secteurs :

- À Castugna,
- Au centre du village,
- Au niveau du lavoir,
- Au port, à l'angle du cimetière.

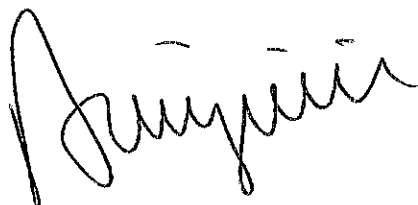
Des panneaux solaires doivent être posés sur les bâtiments publics comme par exemple la capitainerie, le stade, l'espace culturel, les églises, la salle des fêtes.

Les retours du marché de Noël sont très positifs.

Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI : Effectivement. Il faudrait pérenniser le feu d'artifice et étudier le coût de la location d'un manège pour les enfants.

Signatures

Le secrétaire de séance



Le Maire,
François GARIDACCI

